

Unité Modes d'Accueil pour enfants à besoins Spécifiques

UMAS



Qu'est ce que l'UMAS ?

Issue d'un travail de réflexion et d'élaboration inter-service et inter institutionnel, l'UMAS est constituée d'une équipe pluridisciplinaire : assistante sociale, médecin, puéricultrice, psychologue, éducatrice de jeunes enfants, référent DAHLIR.

Sa mission est de faciliter l'accessibilité à un mode d'accueil du jeune enfant, collectif ou individuel, adapté aux besoins spécifiques de l'enfant et de sa famille, qu'il s'agisse d'un accueil de répit, occasionnel, ou régulier.



Pour qui ?

- Pour les familles dont un enfant est porteur d'une particularité, d'un handicap ou d'une maladie chronique, entraînant un besoin spécifique.
- Pour les familles dont l'enfant nécessite stimulation, ouverture sur l'extérieur, cadre éducatif et rythme de vie adaptés à son âge et à ses besoins.



Qui peut faire appel à l'UMAS ?

Les familles et/ou les professionnels, avec l'accord préalable des familles.

Quand faire appel à l'UMAS ?

Lorsqu'il existe un besoin spécifique pour l'enfant et sa famille et qu'un accompagnement habituel ne permet pas à la famille d'accéder à un mode d'accueil du jeune enfant.



Que fait l'UMAS ?

- Informe sur les possibilités de modes d'accueil, collectifs ou individuels, du jeune enfant.
- Rencontre les familles et les professionnels, est à l'écoute de leurs demandes.
- Prend en compte les besoins spécifiques de l'enfant et de sa famille.
- Recherche les possibilités concrètes d'accueil et les aides envisageables, humaines, matérielles, financières.
- Accompagne l'accueil de l'enfant avec sa famille, en lien avec les professionnels concernés.
- Assure le suivi de l'accueil et le relais vers d'autres structures (écoles, centres de loisirs...).



Comment contacter l'UMAS ?

- Par téléphone : 04 71 43 34 55
- Par courriel : pmi-mape@cantal.fr
- Par courrier : Conseil départemental du Cantal
Espace Georges Pompidou - PMI - UMAS
28, avenue Gambetta - 15000 AURILLAC
- Informations disponibles sur les sites
du Conseil départemental, de la CAF, de la MSA, du DAHLIR

